****

**VILLE DE SAINT-QUENTIN**

**DIRECTION DE L’ÉDUCATION, DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA JEUNESSE**

**------**----

**FICHE MÉTIER**

**Educateur de jeunes enfants/Puéricultrice**

**Poste occupé par :**

* **Service** : Pôle petite enfance
* **Filière** : Sociale
* **Encadrement**: 🞏 Oui ⌧ Non
* **Positionnement dans l’organigramme** : sous l’autorité hiérarchique de la directrice de la crèche collective

**ENCADREMENT**

**Nombre de services encadrés :**

**Nombre d’agents :** A :

B :

C :

Total :

**Niveau d’encadrement :** 🞏 Direction générale

🞏 Encadrement de service

🞏 Encadrement intermédiaire

🞏 Encadrement de proximité

**ACTIVITÉS**

|  |  |
| --- | --- |
| **Mission 1**  **Animation du projet éducatif en cours** | **Activités**  -Mets en place des activités favorables à l’épanouissement et au bon développement des enfants, dans le respect de leurs capacités et de leur sécurité.  -S’inscrit dans une démarche de prévention précoce autour des premiers liens d’attachement, des retards de développements et handicaps  -Accueille les familles et entretien un dialogue bienveillant avec les parents  -Conçoit, met en place, suit et évalue les projets éducatifs et pédagogiques.  -Produit les bilans qualitatifs et quantitatifs nécessaires, en concertation avec la direction.  -Supplée la direction en cas d’absence pour apporter des éléments de réponses aux questions et problématiques rencontrées et met en œuvre les actions utiles à la continuité du service.  -Accueille, forme et assure le suivi des stagiaires et rend compte à la direction de ses observations.  -Peut remplacer tout agent du service Petite Enfance selon la législation encadrant le poste |
| **Mission 2**  **Animation des équipes** | **Activités**  -Anime les équipes composées d’aide auxiliaire de puériculture et d’auxiliaires de puériculture, encadre les activités d’éveil mises en place.  -Impulse une dynamique d’équipe favorable à la qualité d’accueil des enfants et des familles  -Organise et coordonne le suivi des activités et des bonnes pratiques définies règlementairement.  -Assure l’accompagnement individuel et collectif des équipes  -Associe les professionnels aux projets d’animation et de formation. |
| **Mission 3**  **Gestion de l’équipement** | **Activités**  -Veille au bon état des équipements et du matériel.  -Veille au réapprovisionnement du stock du matériel pédagogique.  -Signale tout disfonctionnement ou matériel à entretenir ou à remplacer.  -Fais des propositions d’achat de matériel en cohérence avec les besoins, la pédagogie et le budget disponible.  -Respecte et garantit l’application des procédures et démarches liées à l’utilisation des locaux, du matériel et de leur entretien  -S’approprie et utilise les tableaux de bord liés à l’activité de la crèche.  -Veille à réguler la consommation des énergies dans un souci économique et écologique. |
| **Mission 4**  **Sécurité du public et du personnel** | **Activités**  -Contribue à la sécurité du public et du personnel  - Entretient une relation bienveillante avec les familles  -Respecte et contribue à faire respecter la règlementation  -Evalue la santé de l’enfant et met en place les actions nécessaires dans le respect des protocoles.  -Evalue les risques, suit les protocoles et procédures de sécurité utiles et s’assure de leur respect par l’équipe |
| **Mission 5**  **Partenariat** | **Activités**  -Travaille avec les acteurs du secteur médicosocial pour concourir au bien-être et au suivi de l’enfant  -Travaille en transversalité avec les autres structures petite enfance et services de la collectivité  -Participe aux temps d’échanges entre institutions de la petite enfance auxquels elle apporte son expertise. |

**PRÉREQUIS**

**Niveau de diplôme :** Educateur de jeunes enfants

**Compétences :**

*Les connaissances requises :*

* Connaissance de base et application de la règlementation relative à l’accueil de l’enfant en EAJE
* Connaissance des besoins, du développement et de la psychologie du jeune enfant
* Connaissance des principaux courants pédagogiques
* Connaissances des règles d’hygiène, des soins à apporter à l’enfant et des règles de sécurité à respecter
* Avoir des notions concernant les pathologies infantiles
* Connaissance des métiers de la petite enfance
* Notions concernant les fonctions d’encadrement
* Méthodologie d’analyse des pratiques professionnelles
* Place des parents et des professionnels dans la coéducation du jeune enfant
* Environnement local de la petite enfance, de ses acteurs et de ses partenaires institutionnels

*Les savoir-faire requis :*

* Est autonome dans son périmètre d’activité
* Propose des activités d’éveil adaptées aux divers stades de développement du jeune enfant
* Elabore, met en œuvre, évalue les projets pédagogiques
* Encadre une équipe dans un lien fonctionnel
* Identifie les besoins, diagnostique les problématiques et conçoit les solutions ad hoc
* Adopte une posture favorable à la qualité de l’accueil des enfants et au bien-être au travail, prévient et apaise les situations de conflit
* Conduit, évalue et adapte les projets de l’établissement
* Maîtrise les outils de bureautique et les logiciels professionnels
* Maîtrise les techniques d’animation d’équipe et de communication avec les familles

*Les savoir-faire relationnels :*

-Sens aigu de l’écoute et de l’observation de l’enfant et de ses parents

-Patience, calme, empathie, disponibilité, sens de l’adaptation

-Sens du travail en équipe : entraide, prises d’initiatives

-Savoir se positionner ou exprimer un désaccord sans nuire à l’autre

-Être capable d’entretenir des relations détendues et bienveillantes avec ses collaborateurs et avec les familles

-Faire preuve de discrétion et respecter le secret professionnel